



Ahmed Bououd

Master linguistique arabe appliquée

Dialectes et sociolinguistique

Dialectologie des langues afro-asiatiques :

Ce cours présente une discussion autour de la dialectologie, discipline qui étudie la variation linguistique dans le temps et dans l'espace, sans négliger les facteurs sociaux. L'apport de la dialectologie à la théorie linguistique est indéniable :

Au cours du XX^{ème} siècle, les atlas se sont multipliés en Europe et dans le monde, tout spécialement au sein de la famille des langues romanes , avec un rare intérêt aux langues afro-asiatiques , restées non-connues des dialectologues ; même si on dispose désormais d'un ensemble exceptionnel de matériaux permettant d'étudier la variation géographique des langues sur le terrain , tout en la reliant aux principes de fragmentation diachronique des langues et de leur répartition spatiale ; ce qui renforce alors le lien entre la dialectologie et l'histoire de la langue d'une part , et de l'autre , la dialectologie et la géographie linguistique ; la sociolinguistique s'est développée à la même période en se définissant comme la prolongation sociale et urbaine de la dialectologie traditionnelle, au point que les appellations se confondent parfois entre la dialectologie et la dialectologie sociale

Objectifs : Ce master a pour but d'initier l'étudiant à l'étude de la variation linguistique (lexicale , phonologique , morphologique ...) sur le plan géographique. L'accent sera mis sur les variétés régionales de L'arabe , de

l'amazigh et du hassani, autrement dit , les langues en présence au Maroc , sans exclure cependant les autres langues d'origine afro-asiatique , dans le but de mettre en lumière la diversité linguistique et culturelle .

Ce qui lui permettra d'inventorier et de discuter de l'ensemble des problèmes d'ordre méthodologique que pose la description linguistique d'une variété géographique d'une langue donnée.

A partir de documents concrets, une partie du cours sera consacrée à la construction des enquêtes sociolinguistiques et à l'interprétation des données concernant les mécanismes du changement linguistique.

Contenu : linguistique et dialectologie, par ses cours, contribuera à dresser un tableau des origines et de l'évolution linguistique au Maroc tout en essayant de bâtir une politique cohérente en matière de langues et cultures régionales ;

Le département des études arabes propose une formation de *Master en linguistique et dialectologie* dans les domaines suivants avec de principales thématiques de recherche (à titre indicatif) :

- *Sociolinguistique, Interférences des langues et emprunts
- *Toponymie ;
- *dialectologie comparée
- *Histoire des langues au Maroc (Diachronie)
- *Les traits linguistiques des parlers marocains : arabes , amazighes et hassani
- *Les contacts inter dialectaux et intra dialectaux
- * variation dialectale et changement linguistique

- *questionnaires,
- *techniques d'enquête,
- *cartographie et production des atlas,

Bibliographie

- Baylon, Ch. *Sociolinguistique. Société, langue et discours*. Paris, Nathan, 1991.
- Chaurand, J. *Introduction à la dialectologie française*. Paris, Bordas, 1972.
- Labov, W. *Sociolinguistique*. Paris, Editions de Minuit, 1976.
- Lerond, A. *Les parlers régionaux*. Revue Langue Française, n°54, 1982.
- *Cahiers de sociolinguistique*. Revue, Presses universitaires de Rennes (dir. F. Manzano, .

- *Nouvel Atlas Linguistique de la France* (ou *Les atlas linguistiques de la France par régions*), CNRS. Différents volumes (deuxième moitié du XXème siècle), disponibles à la bibliothèque du CEL.

Dialectologie amazighe

BASSET A, (1926), "Arabophones et Berbérophones dans le Nord Marocain" in Rifet Jbala (Bulletin de l'enseignement publique du Maroc), Paris, Lwose Editeur.

BASSET R, (1894), "Etudes sur les dialectes berbères", Paris, Ed. E. Leroux.
 BASSET R, (1897), "Etudes sur les dialectes berbères du Rif marocain", Actes du XIè Congrès International des Orientalistes, Paris, (Egypte et Langues Africaines), pp. 71-171.

BASSET R, (1898), "Notices sur les dialectes berbères des Bni Iznasen", Giornale della Società asiatica Italiana, Vol. 11. _

Généralités sur l'arabe

Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics, K. Versteegh Ed, 4 volumes.- Leiden : Brill, 2006-2008.

“arabiyya”, Encyclopédie de l’Islam II, Leiden : Brill. [Lire particulièrement la section rédigée par C. Rabin, pp. 580-600.]

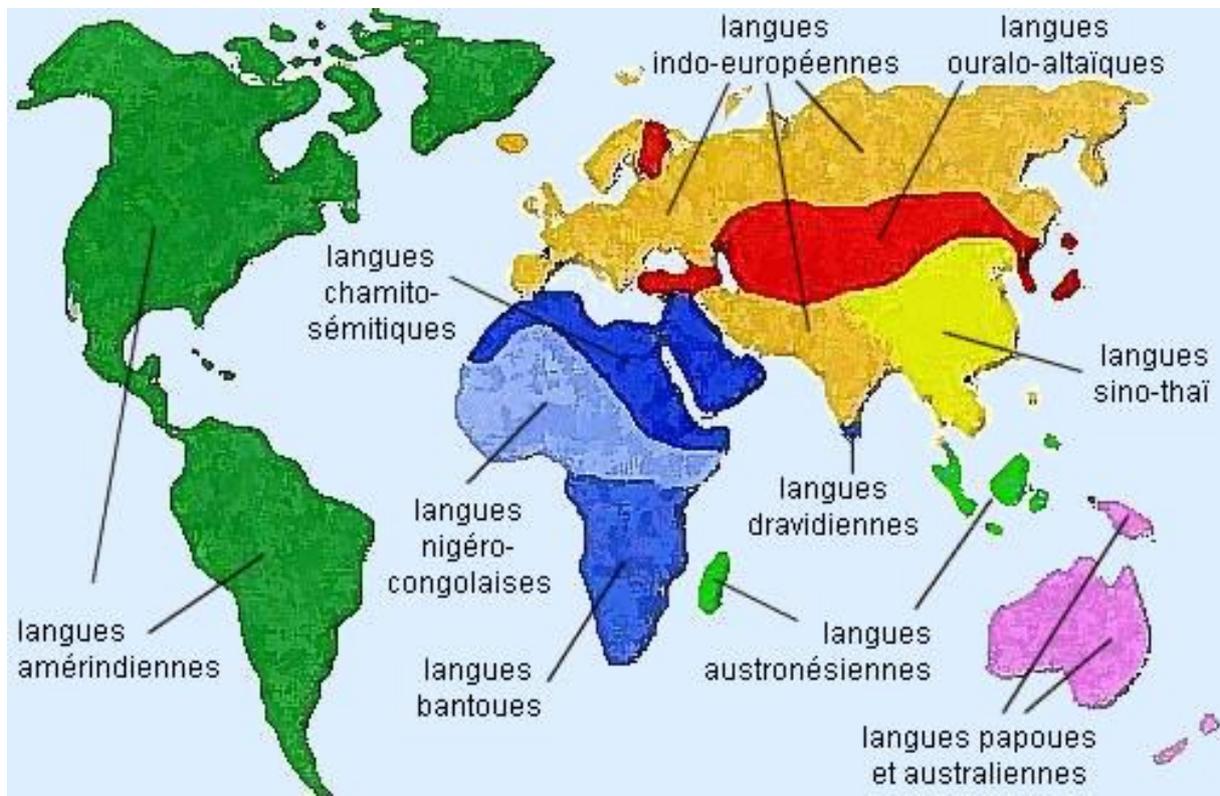
COHEN (David).- “Arabe-Langue Arabe”, Encyclopedia Universalis.

• Ouvrages et articles de dialectologie arabe

CANTINEAU (Jean).- Etudes de linguistique arabe.- Paris : Klincksieck, 1960 [consulter le chapitre “La dialectologie arabe”, pp. 259-278].

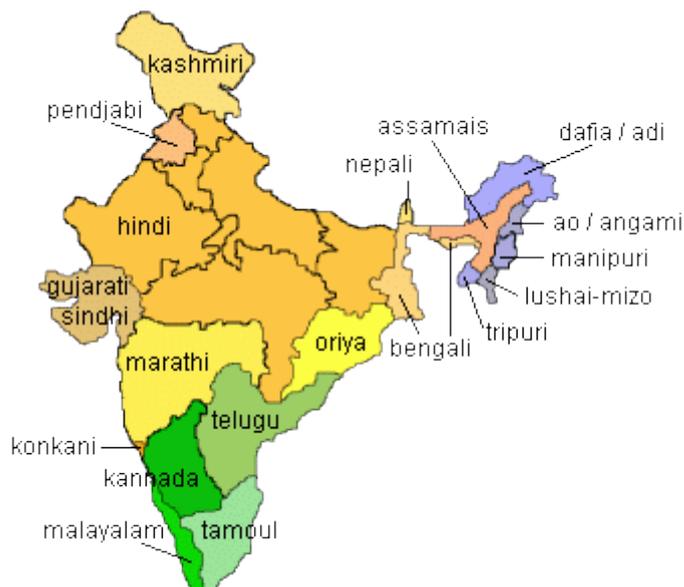
FLEISCH (Henri).- Etudes d'arabe dialectal.- Beyrouth : Dar el Machreq, 1974.

1- Les principales langues du monde classées par familles



Classification des langues par familles

Famille indo-européenne (1,6 milliards de locuteurs)



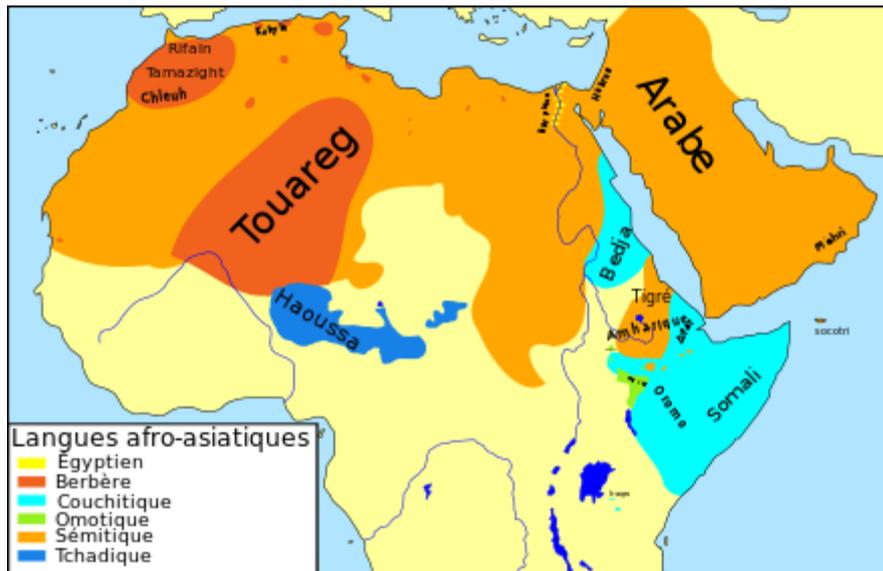
► groupe indo-iranien (600 millions de locuteurs)

groupe slave (250 millions de locuteurs)



-langues afro-asiatiques (200 millions de locuteurs)

-langues sémitiques -égyptien ancien -langues berbères -langues tchadiques -langues couchitiques -langues omotiques



= Zone amazighe

▶ groupe chamite

langue	nombre estimé de locuteurs	zone géographique principale
égyptien ancien	<i>langue éteinte</i>	

▶ groupe sémitique

langue	nombre estimé de locuteurs	zone géographique principale
arabe (dialectal, classique)	150 millions	Maghreb, Proche-Orient
hébreu	6 millions	Israël
amharique	20 millions	Ethiopie
tigrinya	6 millions	Ethiopie, Erythrée
maltais	300 000	Malte

▶ groupe berbère (11 millions de locuteurs)

langue	nombre estimé de locuteurs	zone géographique principale
tamazight	3 millions	Maroc
rifain	2 millions	Maroc

tachelhite / chleuh	3 millions	Maroc
kabyle	3 millions	Algérie
chaouia	1,4 million	Algérie (Kabylie)
mozabit (tumzabt, mzab)	70 000	Algérie (vallée du Mzab)
tamachek	300 000	Sahara (Touaregs)
autres langues : judéo-berbère		

▶ groupe couchitique (13 millions de locuteurs)

Famille nilo-saharienne (26 millions de locuteurs)

Famille nigéro-kordofanienne

Langues chamito-sémitiques



Les langues chamito-sémitiques — appelées de façon plus descriptive langues afro-asiatiques¹ — sont une famille de langues parlées au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, au Sahara, au Sahel et dans la Corne de l'Afrique².

Ces quelque 350 langues sont parlées actuellement par environ 350 millions de personnes.

Les langues chamito-sémitiques sont réparties généralement en cinq ou six branches :

les langues sémitiques, parlées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ;

l'égyptien ancien et son descendant le copte (aujourd'hui éteint et conservé seulement comme langue liturgique), jadis parlés en Égypte ;

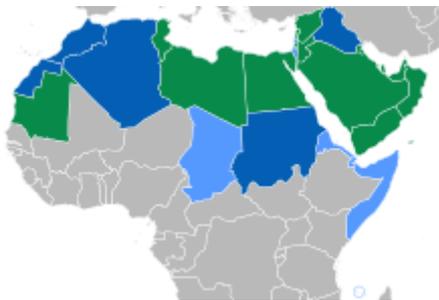
les langues berbères, parlées en Afrique du Nord et au Sahara ;

les langues tchadiques, parlées en Afrique sahélienne, du Niger à la Centrafrique ;

les langues couchitiques, parlées dans la Corne de l'Afrique et au Soudan ;

les langues omotiques, parlées essentiellement en Éthiopie. Leur place est controversée, certains linguistes les voient comme une sixième branche chamito-sémitique tandis que d'autres les incluent dans le groupe couchitique.

L'arabe langue officiel le Liste des pays ayant l'arabe pour langue officielle.



Pays où la langue arabe est :

- seule langue officielle
- langue co-officielle dans un pays à majorité arabophone
- langue co-officielle dans un pays à minorité arabophone

Langues au Maroc

Langues officielles	Arabe Berbère
Langues vernaculaires	Parlers arabes (80-90 %) Parlers berbères (40-50 %)
Principales langues étrangères	Français ¹ 31
	Espagnol 22
	Anglais 14
Principales langues liturgiques	Arabe (Islam)

Hébreu (Judaïsme)

Le Maroc compte deux langues officielles : l'arabe et l'amazighe. Chacune des deux langues est parlée sous différentes formes dialectales, alors que l'arabe classique est la langue administrative et que l'amazighe ne possède pas de forme unifiée.

D'autres langues comme le français et dans une moindre mesure, l'espagnol, sont aussi très présentes au Maroc, tandis que l'anglais gagne du terrain dans le monde des affaires et des échanges internationaux.

2. Situation linguistique actuelle

Dispositions constitutionnelles et légales

La constitution marocaine, dans son 5^e article, reconnaît l'arabe et le berbère en tant que langues officielles. Elle stipule également, au sein du même article, que « L'État œuvre à la préservation du Hassani, en tant que partie intégrante de l'identité culturelle marocaine unie, ainsi qu'à la protection des expressions culturelles et des parlers pratiqués au Maroc. De même, il veille à la cohérence de la politique linguistique et culturelle nationale et à l'apprentissage et la maîtrise des langues étrangères les plus utilisées dans le monde », et que des lois organiques relatives à l'introduction de la langue berbère et la création d'un « Conseil national des langues et de la culture marocaine » sont prévus.

Parlers arabes : L'arabe, dans ses formes dialectales, est la langue la plus parlée au Maroc.

Les différents dialectes arabes, désignés sans distinction par le terme « darija », sont classifiés au sein de deux familles : d'un côté les parlers non-hilaliens ou pré-hilaliens, de l'autre les parlers hilaliens et maqiliens.

Parlers non-hilaliens : Les parlers non-hilaliens sont essentiellement présents dans le nord du Maroc (parlers citadins et montagnards), sauf les parlers judéo-arabes qui sont à l'origine disséminés à travers le territoire.



Carte ethnolinguistique du nord du Maroc

parlers montagnards :

parlers montagnards septentrionaux ;

parlers montagnards méridionaux (Senhaja, Zenata) ;

parlers citadins (fortement influencés par l'arabe andalou) :

parlers citadins « purs » (vieux parlers de Fès, Rabat, Salé, Tétouan, Taza, Zerhoun)^{8,9} ;

parlers citadins influencés par les parlers bédouins (vieux parlers de Marrakech, Meknes) ;

parlers citadins influencés par les parlers montagnards (vieux parlers de Tanger, Ouezzane, Chefchaouen, Asilah, Larache, Ksar el Kebir) ;

parlers judéo-marocains

Parlers hilaliens et maqiliens

parlers hilaliens et maqiliens des plaines occidentales : Doukkala, Abda, Chaouia, Gharb, Rhamna, Sraghna, Chiadma, Zaers

parlers hilaliens des plateaux orientaux : parlers hilaliens, parlés à Oujda et dans une partie de la région orientale

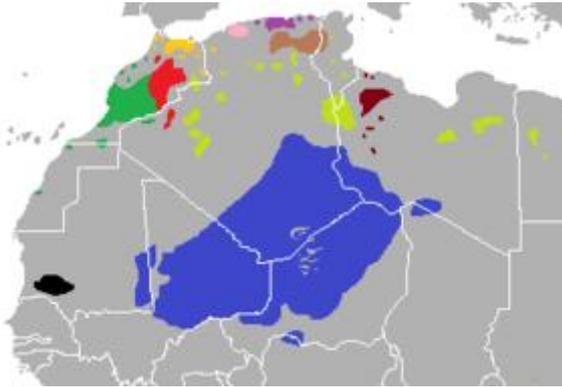
koinés urbaines, résultantes des mouvements d'exode rural vers les villes au xx^e siècle

parlers sahariens (maqiliens)

Parlers berbères Tamaziyt /

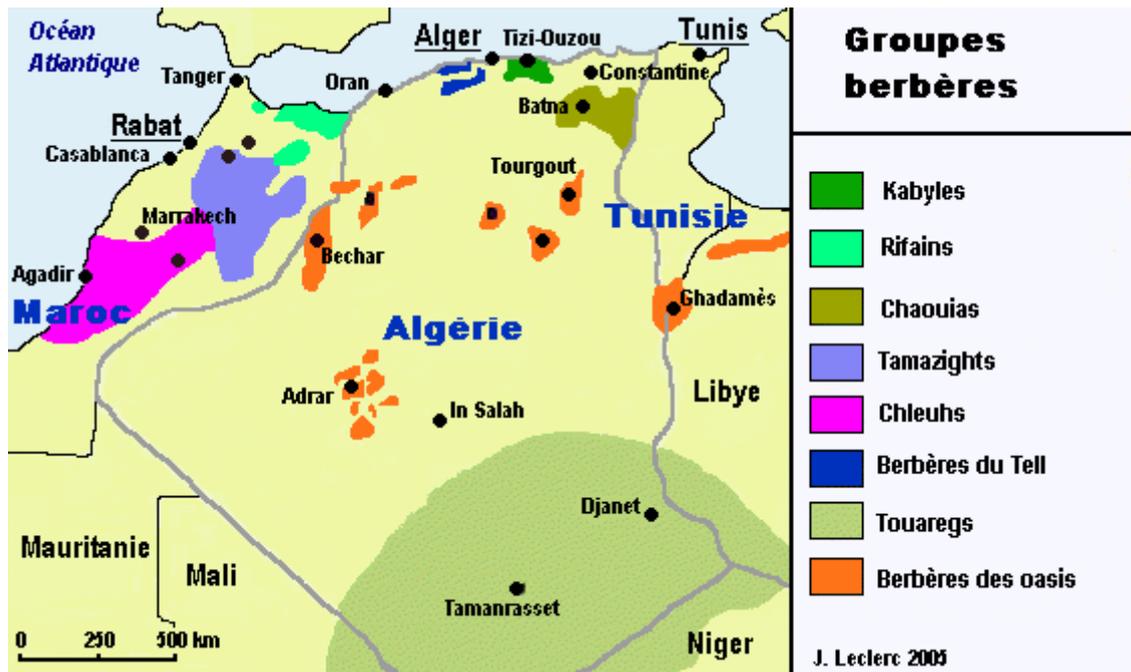
Pays	Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte, Mauritanie, Mali, Niger et par migration France, Espagne, Pays-Bas, Belgique, Canada, Allemagne...
Nombre de locuteurs	plus de 45 millions
Nom des locuteurs	amazighophones (berbérophones)
Typologie	VSO flexionnelle
Statut officiel	
Langue officielle	 Maroc (officielle)  Algérie (officielle)  Mali (nationale)  Niger (nationale)
Régi par	Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) (Maroc) Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) (Algérie) Académie Berbère (France)

Répartition géographique



Localisation des langues berbères en Afrique du Nord

- rifain (*tarifit*, nord marocain)
- braber (*tamazight*, centre marocain)
- chleuh (*tachelhit*, sud marocain)
- zenaga (*tuddungiyya*, sud-ouest mauritanien)
- chenoui (*ha'chenwit*, nord-ouest algérien)
- kabyle (*taqbaylit*, nord-est algérien)
- chaoui (*tacawit*, centre algérien)
- nafusi (*tanfusit*, nord-ouest libyen)
- Berbères des Oasis (wargla, mozabite, siwi, etc.)
- touareg (*tamahaq, tamashek, tahaggart, tayart, tawellemmet, tetserret*, région sahélienne transfrontalière)



Parlers marocains (masmoudiens et sanhajiens)

Les parlers masmoudiens et sanhajiens sont les plus parlés au Maroc, principalement dans le Souss, l'Atlas et les plaines avoisinantes, ainsi que sur le versant occidental du Rif

le chleuh (inclut le judéo-berbère), au sud du Maroc ;

le tamazight du Maroc central ;

le sanhaji de Srayr (en), parlé par une grande partie des Sanhajjas de Srayr, dans la région de Ketama ;

le ghomari (en), parlé par une minorité des Ghomaras, dans le nord-ouest du Rif.

Parlers zénètes On trouve au Maroc plusieurs parlers zénètes, principalement au Nord et dans l'Est du pays :

le rifain, au nord, dans les montagnes du Rif : inclut les parlers des Beni Snassen et le parler des Beni Snous au nord-ouest de l'Algérie, bien que ces deux derniers parlers sont souvent considérés comme distincts, ainsi que les parlers zenètes de l'Oriental (en), parlés au sud d'Oujda ;

le chleuh de Figuig et des ksours longeant la frontière algéro-marocaine

Le judéo-berbère, rattaché au tachelhit et parlé autrefois par certaines communautés juives, est pratiquement éteint. Il est néanmoins encore parlé par près de 2 000 personnes en Israël.

Algérie



Le chaoui Le kabyle Le chenouï Le mozabite Le touareg dans le sud de l'Algérie, (parlé aussi dans le sud ouest de la Libye, au Mali, au Niger et au nord du Burkina Faso)



Tunisie Djerba

Libye dans les montagnes du Nefoussa et dans la ville côtière de Zouara

Mauritanie Le zenaga est parlé à Mederdra. Le tamasheq est également utilisé. Mais la plupart des non-arabophones de Mauritanie parlent les langues nigéro-congolaises.

Îles Canaries Aux îles Canaries, se parlait jadis le guanche, aujourd'hui disparu

Égypte le siwi, présent dans les environs de l'oasis de Siwa (ou *Sioua*). Cette oasis du nord-ouest de l'Égypte représente le plus oriental des groupes berbères.

Autres langues

L'arabe (littéraire) et le français partagent l'espace administratif et commercial au Maroc

Français

Le français, dont l'implantation date du protectorat français, est la première langue étrangère au Maroc par le nombre de locuteurs. Il est largement utilisé par les médias et dans l'administration.

La langue française est enseignée depuis le primaire en tant que seconde langue. Elle est également la langue d'enseignement des études supérieures dans les domaines scientifiques et techniques.

Anglais Selon le British Council, l'anglais est parlé par environ 14 % de la population.

Au niveau de l'enseignement supérieur, certains établissements privés sont pleinement anglophones, tel que l'université Al Akhawayn

Espagnol

L'introduction de la langue espagnole au Maroc est attestée dès le début de l'afflux des réfugiés andalous, à la suite de l'avancée chrétienne en Al-Andalus. La présence de la langue espagnole est renforcée par l'afflux des Sépharades puis des Morisques, en grande partie hispanophones.

La langue castillane exercera une grande influence sur les parlers arabes citadins et juifs, demeurera parlée par une partie des descendants des Morisques en tant que langue maternelle puis que seconde langue après leur adoption de la langue arabe et donnera naissance au haketia, dialecte judéo-espagnol, qui demeure parlé par une partie des Megorashim.

Au XIX^e et XX^e siècles, la pénétration coloniale espagnole au nord et au sud du Maroc donne une nouvelle impulsion à l'espagnol.

Hébreu

La présence de la langue hébraïque remonte à l'implantation des premières communautés juives au Maroc, établies dès le 1^{er} siècle av. J.-C.. Bien qu'elle n'ait pas été la langue maternelle des dites communautés, elle fut maintenue en tant que langue liturgique et servait de *lingua franca* pour la communication avec les communautés juives étrangères.

L'hébreu est enseigné comme seconde langue obligatoire au sein des écoles et des lycées juifs du pays ;.

Hassâniya, entre le Sénégal et le Niger au sud et l'anti-atlas au nord.

groupe « marocain » (, Baamrani...), transitionnel avec « l'arabe du sud »

groupe sahraoui (de la Sagya à l'Adrar)

oriental (entre Tichit et Niger)

Statistiques

Langues parlées

Langues parlées en 2004 (population de 5 ans et plus)			
#	Langue	Nombre	%
1	Arabe dialectal	24 036 041	89,8
2	Tashlhit	3 894 805	14,6
3	Tamazight	2 343 937	8,8
4	Tarifit	1 270 986	4,8

5	Hsaynia	194 742	0,7
-	Total (Population 5 ans et plus)	26 755 605	100,0

3. Diglossie de l'arabe

. **Présentation** [En sociolinguistique, la **diglossie** désigne l'état dans lequel se trouvent deux variétés linguistiques coexistant sur un territoire donné et ayant, pour des motifs historiques et politiques, des statuts et des fonctions sociales distinctes, l'une étant représentée comme supérieure et l'autre inférieure au sein de la population. Les deux variétés peuvent être des dialectes d'une même langue ou bien appartenir à deux langues différentes.

L'utilisation de ce concept mène à une modélisation de la situation linguistique centrée autour de l'opposition entre variétés « haute » et « basse » de langage¹. Dans une situation diglossique habituelle, on observe ainsi une distribution complémentaire des variétés en fonction des contextes sociolinguistiques : en contexte formel, à l'écrit ou pour certains usages culturels et littéraires, la variété « haute (H) » est seule acceptable tandis que la variété « basse (B) » se cantonne au cadre privé, à l'oral, à la poésie, au folklore etc.

La notion a été utilisée et développée par des auteurs critiquant le terme de « bilinguisme », jugé trop imprécis, source de confusion et dont l'utilisation masque en fin de compte des réalités sociales complexes et dynamiques. Ils envisagent ainsi le bilinguisme uniquement du point de vue de l'individu : le bilinguisme est l'état de l'acteur individuel capable de mobiliser plusieurs variétés de langage. Au contraire, la diglossie est un phénomène sociétal, caractérisé par la coexistence et la répartition socialement codifiée de plusieurs variétés.

Il existe ainsi, du moins théoriquement, des situations de diglossie avec ou sans bilinguisme, et réciproquement (voir le paragraphe Rapport entre diglossie et bilinguisme).

Le terme a d'abord été synonyme de bilinguisme avant d'être utilisé par le linguiste William Marçais en 1930 dans sa *Diglossie arabe*². [réf. nécessaire]

Charles A. Ferguson en 1959 a caractérisé ces pratiques en stipulant plusieurs faits. D'abord la variété « haute » est utilisée lors du culte, dans les lettres, dans les discours, à l'université, ... et jouit d'un prestige social accompagné d'une littérature reconnue et admirée dans une forme très standardisée (grammaire, dictionnaire, ...) fréquemment apprise à l'école. Ensuite la variété « basse » fonctionne dans les conversations familières, dans la littérature populaire, dans le folklore, souvent uniquement orale, elle est acquise naturellement comme première langue du locuteur. L'exemple du latin au Moyen Âge, qui était la langue « haute » et le latin vulgaire la langue « basse », est probant. Fishman ajoute en 1967³ qu'il peut y avoir diglossie entre plus de deux codes sans obligation de relation génétique commune.

La situation diglossique est évolutive et variée. Elle entre souvent dans une dynamique conflictuelle : à terme une des deux variétés l'emporte, parfois après des siècles. Il s'agit tantôt de la prestigieuse standardisée, comme en France entre le français standard et les langues et dialectes régionaux, tantôt de la variété basse, comme ce fut le cas en Grèce encore assez récemment, où la variété « haute » est devenue une langue morte.

Une diglossie peut persister plusieurs siècles comme c'est fréquemment le cas. Elle peut disparaître à la suite de l'apparition de sous-variétés mixtes entre les deux variétés en conflit ou en cas de profonds bouleversements sociaux. À terme, on tend toutefois à observer une assimilation.

L'idée de diglossie a été présente dans des luttes de réhabilitation des langues dites minoritaires, parlées pour certaines d'entre elles dans la vie de tous les jours par une proportion importante de la population d'un territoire, parfois majoritaire, par exemple le francoprovençal dans la Vallée d'Aoste, le basque et le catalan. L'école sociolinguistique catalane s'est en particulier appuyée sur ces résultats pour défendre des politiques de normalisation et de valorisation du catalan afin d'éviter son assimilation.

La diglossie peut concerner des variétés d'une même langue, des langues différentes, ou même parfois deux variantes développées de la langue écrite dans un même pays (par exemple le nynorsk et le bokmål en Norvège).

Au Maroc on peut même parler de trois diglossies distinctes : la diglossie arabe standard – arabe dialectal, la diglossie arabe dialectal – amazighe(berbère) et la diglossie arabe standard – français.

En outre, à l'intérieur des grands centres urbains, partout en expansion en Afrique, peut avoir lieu une situation qui n'est pas typologiquement diglossique mais qui peut relever d'une dynamique diglossique.

Rapports entre diglossie et bilinguisme[]

Diglossie et bilinguisme[]

Tous les membres de la communauté connaissent la forme haute et la forme basse : entre le castillan et le guarani au Paraguay, entre le castillan ou le français et le catalan dans les Pays catalans.

Bilinguisme sans diglossie[]

Plusieurs personnes connaissent deux langues dans une société sans qu'il existe d'usage spécifique pour les formes linguistiques distinctes. Cela se retrouve dans des contextes instables à forte mobilité sociale comme l'Europe romane des Temps Modernes ou des situations intermédiaires entre une diglossie et une autre organisation de la communauté linguistique.

Diglossie sans bilinguisme[]

À l'intérieur d'une communauté il existe une division fonctionnelle des usages entre les deux formes linguistiques et les groupes sociaux sont intégralement séparés. C'était souvent le cas dans les colonies européennes où les colons s'occupaient peu des pratiques indigènes. Il n'y avait d'ailleurs que de très rares traducteurs, à peine bilingues. On peut citer également la Russie tsariste où la noblesse ne pratiquait que le français.

Ni diglossie ni bilinguisme[]

Ce cas de figure ne peut exister que lors d'une absence totale de contact des langues. On peut imaginer que cela a inévitablement existé dans l'histoire de l'Humanité et sans doute que cela se passe encore aujourd'hui dans une contrée perdue et parfaitement isolée.

Les idéologies diglossiques[]

Cette section est vide, insuffisamment détaillée ou incomplète. Votre aide est la bienvenue !

Les idéologies diglossiques sont des représentations, parfois très ancrées dans la population ou certains de ses secteurs, qui tendent à légitimer la situation diglossique.

Critiques[]

Cette section est vide, insuffisamment détaillée ou incomplète. Votre aide est la bienvenue !

La notion de diglossie a elle-même été critiquée par certains auteurs qui estiment qu'elle manque d'objectivité, étant donné qu'elle reproduit en un sens le schéma social dont elle est précisément censée analyser le mécanisme en intégrant à sa terminologie les représentations subjectives de « langue haute » et « langue basse ».

Exemples de situations diglossiques[]

Cas de l'arabe[]

La linguistique distingue différents registres de la langue arabe. La diglossie oppose langue littéraire et langues vernaculaires.

Langue arabe littéraire

L'arabe littéral est un terme générique qui regroupe quatre périodes historiques de la même langue au cours desquelles se déploie successivement l'arabe classique et l'arabe standard moderne.

Arabe classique : L'arabe ancien est celui de la poésie préislamique.

L'arabe coranique est la langue du texte sacré des musulmans, le Coran, et les textes religieux.

L'arabe classique proprement dit est la langue de la civilisation arabo-musulmane.

Arabe standard moderne

L'arabe standard moderne naît au début du XIX^e siècle en Égypte, après l'introduction de l'imprimerie et les publications de livres modernes. Il a été adopté par les pays de l'Afrique du Nord un siècle et demi plus tard. C'est la langue écrite commune de tous les pays arabophones ;

Langues arabes vernaculaires

Les langues vernaculaires orales, différentes l'une de l'autre dans chaque région, et influencées par l'arabe standard sont appelées arabe dialectal, les substrats, superstrats et emprunts différent selon les régions.

Les pays d'Afrique du Nord sont caractérisés par une situation diglossique entre l'arabe classique, langue prestigieuse et de culture, et l'arabe dialectal, populaire.

Outre ce fait, la juxtaposition de deux variantes d'une même langue (l'arabe) en Afrique du Nord, caractérise parfaitement la diglossie telle qu'elle est définie par Ferguson (1959). La présence de l'arabe dialectal, langue d'usage quotidien, dans le milieu familial aussi bien que dans le milieu public, et l'arabe classique dont l'usage est limité aux médias étatiques et à l'école (car il est la langue d'enseignement), illustre cette situation diglossique.

Ainsi le dialectal, utilisé dans la vie quotidienne par la majorité de la population, n'a aucun statut officiel, au contraire de l'arabe classique, utilisé dans l'enseignement et les médias. Réservé aux situations formelles, il se trouve de ce fait privilégié par rapport aux autres langues présentes en Afrique du Nord (les dialectes régionaux et le berbère). L'arabe classique tient également son prestige du fait qu'il est la langue du Coran.

Aujourd'hui des voix s'élèvent dans les pays du Maghreb (à l'exemple de l'écrivain Kateb Yacine en Algérie) pour revendiquer un statut officiel pour l'arabe dialectal. On peut dire que c'est le cas aussi du tamazight (langue berbère) enseigné à l'école, comparé aux variétés parlées au Rif, en Atlas et au sud du Maroc.

Cas du catalan[

Rafael Ninyoles et Lluís Vicent Aracil, pères de la sociolinguistique catalane, ont introduit le concept de diglossie pour caractériser le conflit linguistique existant entre catalan et castillan au Pays valencien, en Espagne⁴. Ils entendent par cette distinction terminologique dénoncer ce qu'ils nomment le « mythe » ou la « fiction du bilinguisme » valencien, représentation très diffusée dans la population et qui opère une confusion entre la situation des comarques intérieures du pays, qui parlent un castillan autochtone, proche de l'aragonais, implanté lors de la Reconquista, et celle des centres urbains, où un castillan importé de Castille a peu à peu, à partir du XVI^e siècle, substitué le valencien, variété de catalan propre à la communauté, dans un premier temps auprès des classes sociales supérieures (l'aristocratie, puis les écrivains et intellectuels) cherchant à se démarquer socialement de la majorité, avant de s'étendre socialement et

géographiquement, de façon particulièrement significative durant le franquisme, qui mène une politique ouvertement répressive à l'encontre des langues régionales.

Pour Ninyoles, il n'existe que deux issues possibles à la situation diglossique du Pays valencien : l'assimilation (disparition du valencien au profit du castillan) ou la normalisation (processus de valorisation de la langue visant à maximiser ses possibilités d'usages, en particulier formels).

Depuis, de nombreux travaux de sociolinguistique catalane ont exploré le concept de diglossie et l'ont appliqué, avec plus ou moins de reconnaissance, à l'ensemble du domaine linguistique du catalan⁴.

La diglossie en France

Politique linguistique de la France.

La France a connu et connaît encore de telles situations diglossiques, marquées par l'opposition entre une langue régionale, plus ou moins vivace, et le français comme ce fut le cas il n'y a pas si longtemps entre le français et le latin vivant qui se disputaient chacun la prééminence.

On la rencontre ainsi en Alsace, au Pays basque, en Corse et en Bretagne, dans les aires catalane, dans les aires franco-provençal, occitane et flamande. En France, les variétés basses ont traditionnellement été désignées sous le terme péjoratif et générique de « patois »⁵.

En Martinique, en Guadeloupe, en Guyane et à La Réunion cette situation existe également.

Dans les universités de chacune de ces régions, la sociolinguistique a pris pour objet d'analyse le conflit diglossique et ses conséquences⁶. L'apport de ces travaux est capital pour la compréhension d'un phénomène jusqu'à récemment assez peu étudié.

En Grèce

Deux modalités de grec moderne se trouvent en conflit diglossique⁷ : d'une part la Katharévoussa, langue artificielle et prestigieuse, adoptée par une minorité de la population et restée seule langue officielle jusqu'en 1976, et d'autre part le grec démotique, langue populaire et autochtone.

La Katharévoussa, très marginalisée actuellement, reste utilisée dans certains milieux conservateurs

4. Le concept du bilinguisme comprend deux types de variabilités :

- Le bilinguisme de l'individu : capacité du locuteur d'alterner entre deux langues selon des besoins de contexte sociologique où deux langues sont couramment utilisées sur un même territoire
- Le bilinguisme de communauté : la coexistence de deux langues officielles dans un même état¹.

Il consiste théoriquement dans le fait de pouvoir s'exprimer et penser dans deux langues. Les individus bilingues sont également imprégnés des deux cultures . Le bilinguisme constitue la forme la plus simple du multilinguisme, qui s'oppose au monolinguisme (fait de parler une seule langue)

Bilinguisme chez l'individu

Une personne bilingue, dans le sens le plus large de la définition, est celle qui peut communiquer en deux langues au moins, que ce soit sous une forme active (la parole et l'écriture) ou passive (par l'écoute et la lecture). Plus spécifiquement, le terme trilingue est employé pour décrire les situations comparables dans lesquelles trois langues sont impliquées.

Différence entre Bilingue et Courant

Une personne bilingue peut être étroitement définie comme étant capable de s'exprimer parfaitement sans aucune préférence pour les deux langues.

Le terme « courant » s'applique aux gens capables de communiquer, même de façon inégale et avec des petites erreurs, dans chacune des deux langues.

Les locuteurs bilingues compétents ont acquis et maintenu au moins une langue pendant l'enfance, la *première langue* (L1). La première langue (parfois également désignée sous le nom de *langue maternelle*) est acquise sans enseignement conventionnel, par des processus qui font débat. Il est possible que les enfants aient et maintiennent plus d'une première langue.

Définition[

Certains linguistes plaident pour la définition **maximale** qui signifie que les « vrais » bilingues sont aussi bien capables de s'exprimer dans une langue que dans l'autre et ont une connaissance identique des deux langues. D'autres plaident pour la définition **minimale**, basée sur l'utilisation correcte de phrases dans les deux langues pour la communication courante. Encore d'autres considèrent bilingues ceux capables de penser naturellement dans une langue comme une autre.

Vivian Cook² estime que la plupart des gens multilingues se situent quelque part entre ces deux définitions et il parle alors de personnes multi-compétentes.

La notion linguistique du bilinguisme est définie par la capacité d'un individu de s'exprimer aussi bien dans une langue que dans une autre. Les compétences et les connaissances orales du locuteur face aux deux langues sont identiques et couramment utilisées dans des contextes sociolinguistiques différents.

Définition de « langue maternelle » et « langue seconde »

La connaissance de deux langues chez un individu est liée à plusieurs variables (voir ci-dessous). Initialement l'individu apprend une langue maternelle (L1). Plus tard, il acquiert une langue seconde (L2). Éventuellement, il est capable de comprendre et de parler aisément les deux langues apprises.

Langue maternelle (L1)

Langue maternelle, langue natale ou langue première désignent tous la première acquisition linguistique d'un enfant. C'est la langue de communication utilisée avec l'enfant avant qu'il n'apprenne à parler. C'est à travers les interactions de son entourage que l'enfant assimile de façon naturelle la langue entendue. Une bonne maîtrise de la langue maternelle est essentielle pour l'apprentissage d'une seconde langue. Après l'âge de 12 ans tout apprentissage linguistique est considéré comme une seconde langue³.

Langue seconde (L2)

L'acquisition d'une seconde langue dépend de facteurs extralinguistiques tous interreliés⁴:

Territorial	plusieurs langues sont parlées sur un même territoire
Institutionnel	une langue est officiellement reconnue; elle est la langue administrative du pays et est enseignée dans ses établissements scolaires
Didactique	une langue seconde est acquise par immersion sociale ou scolaire

Acquisition d'une langue

Un point de vue largement répandu, et pourtant voué à de nombreuses critiques, est celui du linguiste américain Noam Chomsky qui parle de « module humain de langue » - un *mécanisme* permettant à un individu de recréer correctement les règles (grammaire) des locuteurs autour de lui. Ce mécanisme de langue, selon Chomsky, devient moins utile une

fois que l'enfant grandit et n'est plus, normalement, disponible à la puberté, ce qui explique le fait que les adolescents et les adultes ont parfois du mal avec certains aspects de l'apprentissage d'une deuxième langue (L2).

Les locuteurs multilingues ont plus d'une langue à leur disposition ; d'abord une L1 et une (ou plusieurs) L2(s). Si la connaissance des langues est un processus cognitif, plutôt qu'un module de langue, comme le suggère l'étude menée par Stephen Krashen, la différence entre l'acquisition d'une L1 et une L2 serait seulement relative.

Une troisième école a fait son apparition ces dernières années qui pense que le mécanisme qui permet l'acquisition d'une langue pourrait se situer quelque part entre le module de langue et les processus cognitifs.

L'un des processus induisant cette dualité des langues maternelles consiste à commencer par enseigner à l'enfant la langue du pays où il ne réside pas. Une fois cette première langue acquise, on lui parle dans les deux langues, en lui laissant s'imprégner de la langue dans son pays. Il n'est pas rare que ces enfants aient besoin d'avoir recours à un orthophoniste après un certain temps pour la langue de leur pays.

Variables qui différencient les bilingues entre eux

Le bilinguisme individuel varie en fonction de nombreux facteurs. Il existe alors plusieurs façons de caractériser le bilinguisme, selon ces variables. Celles-ci doivent donc être prises en compte dans les études psycholinguistiques.

Motivation

La source de motivation dans l'apprentissage d'une langue seconde est une variable qui influence son acquisition et donc le type de bilinguisme caractérisant l'apprenant. Les motivations intrinsèques peuvent s'appliquer dans les sphères du travail, de l'immersion d'une langue et du plaisir. Plus précisément, le type de motivation de l'apprenant influence le degré d'acculturation (la capacité à faire sienne la culture de la langue cible) et, par le fait même, la maîtrise de la langue⁵. La motivation peut être intégrative, l'apprenant désire être socialement intégré dans la culture cible; assimilative, l'apprenant ne veut pas être différencié d'un locuteur natif; ou instrumentale, l'apprenant souhaite atteindre un but particulier, par exemple obtenir une promotion professionnelle.

Âge d'acquisition

L'âge d'acquisition d'une langue influence la compétence du bilingue. Tout apprentissage linguistique fait après l'âge de 12 ans est considéré comme une langue seconde.

Bilinguisme précoce simultané	apprentissage et développement de deux langues dès la naissance qui génère un bilinguisme fort
Bilinguisme précoce consécutif	apprentissage partiel d'une langue suivi d'une seconde durant la petite enfance avec un développement langagier en partie bilingue
Bilinguisme tardif	la langue seconde est apprise après l'âge de 6 ans, il est distinctif du bilinguisme précoce et son développement est basé sur les connaissances de la L1
Bilinguisme additif	apprentissage des deux langues de façon équivalente autant sur le plan de la communication que de la compréhension, les deux langues coexistent
Bilinguisme soustractif	apprentissage de la langue seconde au détriment de la L1, il y a une baisse de la compétence de la L1

Dans le développement de l'enfant, l'acquisition du langage s'étend en général de 0 à 3 ans⁶.

- Reproduction des sons à travers le babillage - Apprentissage de la communication - Construction de phrase

Âge d'acquisition	Acquisition
0 à 12 mois	
12 à 18 mois	
18 à 24 mois	

Degré de maîtrise de chacune des langues

Le degré de maîtrise des langues influence le type de bilinguisme⁷.

Langue	Degré de maîtrise
« vrai » bilinguisme (bilinguisme idéal)	le locuteur peut s'exprimer de façon équivalente sur tous les sujets dans une langue comme dans l'autre (maîtrise tous les registres)
« semi-linguisme »	aucune des langues n'est maîtrisée comme un locuteur natif
« équilibré »	connaissance des deux langues équivalente, mais non identique à celle du locuteur natif ⁸
« diglossie »	<chaque langue est utilisée dans un contexte spécifique
bilinguisme passif	compréhension d'une langue seconde sans la parler

L'aire corticale occupée par chaque langue est inversement proportionnelle à son degré d'automatisme^{9,10}. En d'autres mots : plus une langue est maîtrisée, plus elle occupe une petite superficie dans la zone corticale du langage étant donné que des automatismes ont été développés. Pour chaque type de bilinguisme, le locuteur peut utiliser différents registres pour chacune de ses langues, c'est-à-dire, qu'il peut être parfaitement bilingue, mais utiliser un registre familier dans une langue, et un registre formel dans une autre langue, ayant complété sa scolarité dans cette langue, par exemple.

Contextes d'acquisition⁷

Lorsque l'acquisition des deux langues se fait de façon simultanée (bilingue simultané) et que chaque langue est parlée seulement avec un locuteur ou un groupe différent, la séparation fonctionnelle des deux langues¹¹ et le contrôle cognitif

volontaire des opérations mentales¹² serait facilité. Il est également possible d'acquérir une deuxième langue hors de la maison (acquisition informelle) ou d'en faire l'apprentissage de façon systématique (en classe)

Contextes d'utilisation⁷

Les registres sociolinguistiques (familier, soutenu, etc.) d'utilisation de chaque langue doivent également être pris en compte dans les études psycholinguistiques sur le bilinguisme.

Organisation du système linguistique du bilingue⁸

Selon tous les facteurs mentionnés précédemment, le système linguistique du bilingue peut s'organiser de différentes façons⁶.

Bilinguisme coordonné¹³ (généralement l'arrangement du "vrai" bilingue)	Chaque langue d'un sujet possède son propre ensemble de signes, et les unités d'expression (signifiants) de chaque langue correspondent aux unités de sens (signifiés) de cette même langue.
Bilinguisme amalgamé / composé¹³	Les deux langues d'un sujet partagent le même ensemble de signes, mais ont chacune leurs propres unités d'expression. Le système est amalgamé lorsque les deux langues s'influencent mutuellement.
Bilinguisme subordonné¹³	Les deux langues d'un sujet partagent le même ensemble de signes (celui de la L1). La langue maternelle a des unités d'expression appropriées, mais la L2 a des unités d'expression qui sont des traductions de la L1.

Un bilingue n'est pas nécessairement complètement coordonné, amalgamé ou subordonné. En effet, un bilingue peut être coordonné pour certaines parties du système linguistique, au niveau de la syntaxe et de la sémantique, par exemple, mais subordonné au niveau phonologique. Il a un fort accent dans sa L2, tout en ayant une syntaxe impeccable et un lexique riche. Ainsi, un bilingue coordonné idéal aurait deux systèmes linguistiques complètement séparés et il n'y aurait jamais de mélange entre les langues, à aucun niveau. Il faut également noter que l'organisation du système linguistique et donc de l'état de bilinguisme d'une personne peut changer selon ses expériences

Ahmed Bououd

FLSH Ain Chock , Université Hassan II , Casablanca.

E mail : bououd1@yahoo.fr

Site : bououd.e-monsite.com